



Village pittoresque

Installation septique et prélèvement des eaux

1) Déposer votre demande à l'hôtel de ville ou par courriel à : info@stada.ca ou permis@stada.ca

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom et prénom:

Adresse:

Ville:

Code postal:

Téléphone:

Courriel:

RESPONSABLE DES TRAVAUX

Nom du concepteur des plans:

Téléphone:

Nom de l'entrepreneur:

Téléphone:

Compagnie:

RBQ:

DESCRIPTION

Coût des travaux

Date de début

Date de fin

Nombre de chambres

Détails complémentaires

Liste de vérification – Vous devez avoir tous ces documents en votre possession avant de déposer la demande de permis :

- Formulaire de demande de permis dûment rempli;
- Un rapport d'aménagement d'installation septique comprenant une étude de sol et un plan de localisation à l'échelle réalisé par une personne qui est membre d'un ordre professionnel accrédité pour les installations septiques (loi provinciale, obligatoire si installation septique);
- Un plan de localisation et de construction concernant le prélèvement des eaux (loi provinciale, si prélèvement d'eau).

SIGNATURE DU DEMANDEUR

Conformément à la Politique de confidentialité adoptée par la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil, nous tenons à vous informer que les renseignements personnels contenus dans le présent formulaire pourraient être communiqués à des tiers dans le traitement de votre demande.

Signature du demandeur

Date